

Programme d'actions 2019-2024



Préambule

Le présent plan d'actions 2019-2024 du Plan Climat Air-Energie territorial comporte des actions portées par la Communauté de Communes du Savès, d'autres par le PETR Pays Portes de Gascogne et d'autres par les partenaires. La Communauté de Communes du Savès a participé à un PCAET mutualisé et coordonné par le PETR Pays Portes de Gascogne, mais il est à noter que la Communauté de Communes du Savès est légalement porteuse de son PCAET et que le PETR Pays Portes de Gascogne a un rôle d'accompagnement, de conseil et de coordination à l'échelle du territoire. Le PETR Pays Portes de Gascogne centralise les enjeux.

Ces actions sont rassemblées par objectif opérationnel, selon l'arborescence présentée dans le rapport stratégique. Seuls sont conservés ici les objectifs opérationnels pertinents pour la Communauté de Communes du Savès pour lesquels des actions opérationnelles ont été définies. Ce plan d'action se veut évolutif en fonction du suivi et de l'évaluation à venir, et pourra donc être enrichi à l'avenir.

Chacune de ces fiches objectifs contient :

- Des actions portées par la Communauté de Communes du Savès
- Des actions portées par des partenaires (Chambres consulaires, associations, syndicats, communes etc.) et dans lesquelles ils se sont engagés. Celle-ci seront étoffées dans le cadre de l'animation du PCAET.
- De actions proposées par le Pays Portes de Gascogne.

Toutes ces actions doivent être mises en œuvre dans le cadre de l'animation du PCAET,

Le plan d'actions comporte 93 actions. Celles-ci font l'objet d'une planification :

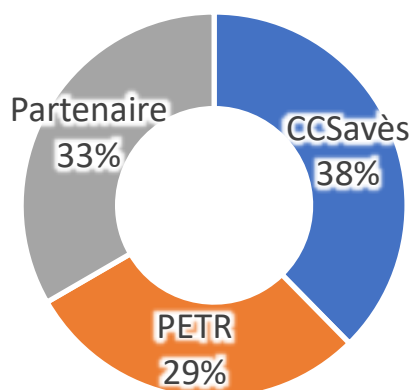
Année de lancement	Nombre d'actions
En cours	2%
Démarrage 2019	86%
Démarrage 2020	4%
Démarrage après 2020	4%
Non programmé encore	3%

La plupart des actions seront donc lancées d'ici 2020, ce qui est encourageant sur l'opérationnalité du programme.

Au niveau du portage, on voit qu'il est équilibré entre la Communauté de Communes du Savès, le PETR Pays Portes de Gascogne, et les autres partenaires institutionnels (CCI, CA, CdMA, SDEG) avec :

- 35 actions portées ou co-portées par la CCS
- 27 actions proposées par le PETR
- 31 actions portées par les partenaires

Portage des actions



Les actions portées par le Pays ou les autres partenaires sont des projets ou des propositions pour la mise en œuvre desquels la CCSavès sera relais et partenaire opérationnel.

Ce plan d'action fait l'objet d'un pilotage, d'une animation, d'un suivi et d'une évaluation qui sont décrits dans le rapport sur la stratégie.

Il est en effet absolument nécessaire, pour passer à une phase opérationnelle de mise en œuvre ambitieuse des actions, de mettre en place en particulier un dispositif d'animation, au niveau de chaque EPCI comme du PETR, car cette animation doit permettre :

- D'accompagner la diffusion du programme d'action dans les EPCI, auprès des entreprises, et association du territoire.
- De soutenir les collectivités dans leur réflexion pour le permettre d'identifier les actions sur lesquelles elles souhaitent se positionner (par exemple par l'animation de réunions de travail réunissant élus et services dans chaque communauté de commune).
- D'apporter un soutien en ingénierie technique et financière pour mettre en œuvre des actions portée par le PETR ou par les EPCI.
- De favoriser la mise en œuvre d'actions collectives (pour maîtriser les coûts), les partages d'expérience et le fonctionnement en réseau.
- D'animer un système de suivi et d'évaluation : identification des actions mises en œuvre, identification de pistes de progrès, amélioration continue de la démarche.

Pour cela un comité de suivi du PCAET (véritable "observatoire du PCAET" à terme) sera constitué en lien étroit avec les élus référents et techniciens du Pays et de chaque EPCI. Cet observatoire sera composé de membres du CODEV, d'élus du territoire, de partenaires institutionnels et pourquoi pas de citoyen.

Plan d'action

Table des matières

Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie

1.1.1 Prendre soin des sols agricoles et naturels en luttant contre leur érosion et contre leur artificialisation, et en améliorant leur perméabilité dans les zones urbanisées.	6
1.2.1 Aérer et végétaliser les centres-bourgs, avec une palette végétale adaptée.	8
1.2.2 Contribuer à la vitalité des centres bourgs en diminuant la vacance.	10
1.2.3 Construire des éco-quartiers et éco-hameaux intégrant des productions d'ENR, des déplacements actifs, et une végétalisation adaptée, en articulation avec la revitalisation des centres bourgs.	12
1.3.1 Développer des transports en commun réguliers et des TAD	14
1.3.2 Favoriser les déplacements doux, en particulier dans les bourgs, et en particulier pour les enfants	17
1.3.3 Développer une offre de services à la mobilité (réseau de VAE disponibles, covoiturage, autopartage, RezoPouce...)	19
1.3.4 Favoriser le développement des véhicules à motorisation alternative	22
1.3.5 Développer les tiers-lieux pour réduire les déplacements	24

Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive

2.1.1 Déployer une pédagogie sur la rénovation : réunions communales, bulletins municipaux, scolaires.	26
2.1.2 Accompagner les projets de réhabilitation par un conseil technique et financier informant sur les matériaux, matériels, bonnes pratiques, et dispositifs existants (chèque-énergie, ADIL, ANAH, PIG).	28
2.1.3 Soutenir financièrement les projets de réhabilitation durable et écologique (OPAH).	30

2.1.4 Déployer une stratégie de repérage multi-acteurs (aides, FSL, CIAS, CCAS, bailleurs sociaux) pour les publics en précarité énergétique ou vulnérables aux fortes chaleurs pour les accompagner sur du préventif plutôt que du curatif.	32
2.2.1 Sensibiliser et informer sur les énergies renouvelables	34
2.2.2 Favoriser les projets citoyens	37
2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	39
2.3.1 Sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'immobilier (architectes, promoteurs, constructeurs et lotisseurs, notaires) sur les chapitres de la construction durable :	41
2.3.4 Economies d'eau et récupération d'eau de pluie	43
2.3.6 Aménagements paysagers avec palette végétale adaptée	45
2.3.7 Sensibiliser et mobiliser les citoyens sur la construction durable	47

Axe 3 : Engager les collectivités sur des politiques exemplaires

3.1.1 Informer les élus, former les services : visites de sites, formations collectives.....	49
3.1.2 Mobiliser les agents sur l'écoresponsabilité et les écogestes	52
3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	54
3.1.4 Systématiser l'accompagnement des projets de réhabilitation par un conseil technique informant sur les matériaux, matériels, et bonnes pratiques et un conseil financier informant sur les dispositifs existants (CEE, TEPCV, aides régionales).	57
3.1.5 Systématiser le travail de rénovation technique (LED, horloges astronomiques) et d'optimisation (extinction nocturne concertée) sur l'éclairage public.....	59
3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	61
3.2.2 Développer les EnR.....	63
3.3.1 Organiser les espaces agricoles en harmonie avec les zones habitées (prévenir des épandages, favoriser le bio à proximité des habitats...)	65
3.3.2 Mesurer et surveiller la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics.	67

3.3.3 Informer les acteurs du territoire sur les bonnes pratiques liées à la qualité de l'air intérieur : matériaux de finition, produits d'entretien...	69
--	----

Axe 4 : Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques

4.1.1 Soutenir par la commande publique (critères et clauses environnementaux) les entreprises engagées dans des démarches environnementales	71
4.1.2 Promouvoir et accompagner les labellisations pour les entreprises comme pour les artisans (écodéfis...).....	73
4.1.3 Favoriser la complémentarité des entreprises et les mutualisations à l'échelle d'une zone	75
4.1.4 Accompagner les entreprises dans des démarche de Plan de Mobilité	77
4.1.6 Animer des Clubs d'entreprises sur les thématiques du PCAET	79
4.2.1 Informer les acteurs touristiques dans chaque commune sur les enjeux énergétiques et accompagner la recherche d'écolabels (Terra Gers, ecolabel européen, cittaslow, stations vertes...)	81
4.2.2 Proposer aux touristes des solutions alternatives à la voiture	83
4.2.3 Développer l'offre de découverte des produits locaux	85
4.3.1 Favoriser les circuits courts de proximité dans la restauration collective	87
4.3.2 Favoriser la consommation locale.....	90
4.3.3 Favoriser la transformation des produits.....	93
4.3.4 Renforcer le lien entre agriculteurs et habitants ("bien vivre ensemble")	95
4.4.1 Informer/former les agriculteurs via la chambre d'agriculture et des associations agricoles sur les pratiques stockant du carbone.....	97
4.4.2 Anticiper la baisse de la disponibilité estivale en eau et les impératifs de stockage de CO ₂ dans les stratégies de développement.....	99
4.5.1 Mobiliser les entreprises sur la réduction des déchets à la source (pertes, emballages)	101
4.5.2 Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, entre autre pour les scolaires	103

N° Fiche	1.1.1 Prendre soin des sols agricoles et naturels en luttant contre leur érosion et contre leur artificialisation, et en améliorant leur perméabilité dans les zones urbanisées.	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	
	Les stratégies de préservation de la qualité des sols regroupent les enjeux suivants : - Diminuer l’artificialisation des sols pour laisser un maximum de surface absorber les eaux de pluie. - Dans les zones urbanisées adopter des revêtements perméables pour diminuer les ruissellements. - Dans les zones non artificialisées adopter des stratégies de lutte contre le ruissellement qui entraîne l’érosion : bandes enherbées, couverts végétaux, haies, en particulier en rupture de pente.	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l’air : neutre	
	Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés
	X Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d’énergie Production et consommation d’ENR	Qualité de l’air X Adaptation
Indicateurs de moyens	% de SAU mettant en œuvre des stratégies de lutte contre l’érosion	
	% des nouveaux aménagements mettant en œuvre des surfaces perméables	
Commentaire		

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Lutter contre l'érosion des sols	La communauté de communes s'inscrit en tant que partenaire fort de la chambre d'agriculture dans le volet collectif en accueillant et soutenant l'intervention de la chambre d'agriculture sur le territoire de la communauté de communes (accueil de réunion, relais dans la diffusion de l'information et de la communication que pourra mettre en place la CA32.	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Lutter contre l'érosion des sols	La chambre d'agriculture se propose d'organiser des informations collectives et/ou individuelles : -volet collectif : éclairer, mobiliser, former (réunions sectorielles, journées techniques, plan de communication, sessions de formations...) : 1) volet individuel : accompagner du conseil individualisé (analyses et préconisations techniques pour des solutions sur-mesure) 2) aménagements parcellaires : soutenir la mise en place d'aménagements antiérosifs (implantation de bandes enherbées, de couverts intermédiaires, de haies, talutage...)	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	1.2.1 Aérer et végétaliser les centres-bourgs, avec une palette végétale adaptée.							
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.2. Verdir les centres-bourgs et renforcer leur vitalité							
	L'attractivité des centres bourgs passe également par la qualité des espaces public et la présence du végétal. En plus de la qualité urbaine offerte par la végétalisation, celle-ci permet de réduire la chaleur dans les zones urbanisées. Mais le choix des végétaux doit être fait en prenant en compte plusieurs enjeux tels que l'adaptation au climat à venir, la faible consommation d'eau, un entretien facile, et la prise en compte des allergies.							
Impacts	Impact carbone : neutre ou positif grâce au stockage de CO ₂							
	Impact sur la qualité de l'air : neutre <table> <tr> <td>Réduction des émissions de GES</td> <td>Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td> <td>Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td>Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td>X Adaptation</td> </tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td> <td></td> </tr> </table>	Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	Qualité de l'air	Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	Production et consommation d'ENR
Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés							
X Séquestration carbone	Qualité de l'air							
Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation							
Production et consommation d'ENR								
Indicateurs de moyens	Nombre de communes déclarant une mise en œuvre de végétalisation en cœur de bourg							
Commentaire								

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les élus communaux aux aménagements verts	Dans le cadre de l'animation du PCAET, la communauté de communes va proposer une réunion de sensibilisation sur cette thématique et choisir chaque année une à deux communes et l'accompagner dans la réalisation de cette action (proposer des aménagements arborés, des espaces de pique-nique...).	2019 -2024	A définir	Communes
Végétaliser les espaces et les bâtiments publics	Dans le cadre de l'animation du PCAET, la communauté de communes va proposer une réunion de sensibilisation sur cette thématique et choisir chaque année une (voire deux) commune(s) et l'accompagner dans la réalisation de cette action.	2019 -2024	A définir	Communes

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les centres bourg du Pays Portes de Gascogne à végétaliser les espaces public et bâtiments publics	A travers les contrats bourg centres de la Région, le PETR aide et accompagne les collectivités dans le montage des dossiers et à la construction des dossiers. Le PETR se propose de lancer un appel à projet pour verdir les centres bourgs.	2019 -2024	A définir	Région

N° Fiche	1.2.2 Contribuer à la vitalité des centres bourgs en diminuant la vacance.	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	
	Objectif stratégique 1.2. Verdir les centres-bourgs et renforcer leur vitalité	
Impacts	Diminuer la vacance des centres bourgs permet d'accueillir plus de population sans impact environnemental supplémentaire lié à l'acte de construire (en particulier via la fabrication et le transport de matériaux). En outre, les travaux de rénovation alors mis en place permettent d'améliorer la qualité de l'existant. Enfin, la revitalisation des zones déjà urbanisées peut faciliter toutes les stratégies d'aménagement autour des mobilités et de la (re)mise en place de services.	
	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	% de logements réinvestis / logements construits	
Commentaire		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les élus des communes à la problématique des logements vacants	A travers des réunions techniques avec les partenaires, la communauté de communes accompagnera les communes volontaires pour lutter contre les logements vacants, notamment à travers le recensement du patrimoine vacant, l'analyse des raisons de la vacance (ex : indivision), et les possibilités d'interventions spécifiques pour remobiliser ce parc.	2019-2024		Communes DDT DGFIP CAUE ANAH

N° Fiche	1.2.3 Construire des éco-quartiers et éco-hameaux intégrant des productions d'ENR, des déplacements actifs, et une végétalisation adaptée, en articulation avec la revitalisation des centres bourgs.												
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.2. Verdir les centres-bourgs et renforcer leur vitalité Dans un territoire à forte attractivité, il est essentiel de porter une attention particulière sur les nouveaux projets d'aménagement. Ainsi ces derniers devront également intégrer les enjeux Air-Energie-Climat, en particulier : - La performance énergétique des bâtiments et le développement d'énergies renouvelables. - L'intégration de l'enjeu des déplacements dans tous les projets, notamment par le lien avec les centres bourgs. - La prise en compte de l'adaptation au changement climatique (confort d'été, réduction des îlots de chaleur et végétalisation, maîtrise des eaux de ruissellement). - Le développement de l'utilisation des matériaux biosourcés...												
Impacts	<table> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : positif</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : positif</td> </tr> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td> <td>X Matériaux biosourcés</td> </tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td> <td>X Qualité de l'air</td> </tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td> <td>X Adaptation</td> </tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td> <td></td> </tr> </table>	Impact carbone : positif		Impact sur la qualité de l'air : positif		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR	
Impact carbone : positif													
Impact sur la qualité de l'air : positif													
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés												
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air												
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation												
X Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	% de projets d'aménagement durable dans les nouveaux projets d'aménagement												
Commentaire													

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Favoriser une dynamique partagée et intégrée à l'échelle du territoire autour de l'écoconstruction et notamment des enjeux des déplacements	A travers des réunions thématiques et techniques, sensibiliser les élus locaux aux nouvelles approches d'écoconstruction et aux ENR. Evaluer la mise en œuvre d'un plan de déplacement communautaire entre les centres bourgs et les villages	2019-2024		Communes CAUE

N° Fiche	1.3.1 Développer des transports en commun réguliers et des TAD
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle
	Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important. Ainsi, parallèlement à l'évolution des formes urbaines, il faut développer une offre de transports en commun adaptée. Celle-ci doit jouer sur l'intermodalité (s'articuler avec le co-voiturage, les déplacements doux, le train) et permettre une diversité de formule allant des lignes régulières au transport à la demande (TAD) ou à d'autres formules innovantes à expérimenter.
Impacts	Impact carbone : en fonction de la fréquentation des TC
	Impact sur la qualité de l'air : en fonction de la fréquentation des TC X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR X Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Fréquentation de transports en commun Part modale des transports en commun dans les déplacements domicile-travail
Commentaire	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Développer les transports à la demande	Dans le cadre de la convention globale territoriale (CTG) signée avec la CAF, la communauté de communes, en partenariat avec les communes, à lancer une réflexion sur la mobilité et notamment sur le développement des transports à la demande et leur promotion doit être poursuivi afin de répondre au mieux aux besoins des usagers du territoire. Par ailleurs, il convient de poursuivre la réflexion engagée avec la Région sur la mise en place d'une navette reliant Lombez – Samatan à l'Isle Jourdain.	2019 - 2024	A définir	CAF, communes et région
Promouvoir les transports scolaires	La communauté de communes, dans le cadre de la compétence scolaire interviendra sur deux volets : - Une réflexion à mener avec la Région, organisatrice des transports scolaires, sur la rationalisation des circuits et des horaires pour qu'un plus grand nombre d'enfants empruntent les transports scolaires - Relayer la communication de la Région auprès des familles pour les sensibiliser sur l'usage des transports scolaires	2019 - 2020	A définir	Communes et région
Promouvoir l'usage de minibus pour le déplacement dans le cadre des activités associatives et de loisirs	En relation avec les communes, mais aussi à travers l'exercice de sa compétence enfance jeunesse, une réflexion peut être menée pour mutualiser une flotte de minibus afin de faciliter les déplacements des associations (ex : rencontres sportives).	2019-2022		Communes, région, association

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner le développement des TAD dans les collectivités du Pays Portes de Gascogne	Le PETR se propose de d'accompagner et de coordonner un groupe de travail associant les EPCI pour réfléchir aux TAD (quels résultats, quels facteurs de succès, d'échec, comment élargir l'offre et innover)	2021	A définir	EPCI / Communes / Région
Accompagner, promouvoir l'usage du train	Le PETR se propose d'accompagner, avec la SNCF la promotion de l'usage du train. Cela peut prendre forme d'une sensibilisation des citoyens via les réseaux sociaux, via de la communication sur les bulletins communautaires et municipaux et via des animations directement en gare.	2019-2024	A définir	SNCF / Région

N° Fiche	1.3.2 Favoriser les déplacements doux, en particulier dans les bourgs, et en particulier pour les enfants
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie
	Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle
	Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important.
	Favoriser les déplacements doux est un objectif qui s'articule fortement avec l'évolution des formes urbaines (PLU et projets d'aménagement) ainsi que la revitalisation des centres-bourgs.
Impacts	Mais les liaisons entre bourgs ont aussi leur importance avec le développement des vélos-électriques qui sont une véritable alternative aux voitures sur ce type de trajets.
	En centre bourg, comme en liaisons intercommunales, la sécurisation des aménagements et leur continuité est essentiel, notamment pour les enfants., avec les abords des écoles qui peuvent être aménagés prioritairement.
	Impact carbone : positif
	Impact sur la qualité de l'air : positif
Indicateurs de moyens	X Réduction des émissions de GES
	Séquestration carbone
	X Maîtrise de la consommation d'énergie
	Production et consommation d'ENR
Commentaire	Matériaux biosourcés
	X Qualité de l'air
	Adaptation
	% de voirie aménagée pour les vélos ou les piétons parmi les travaux de rénovation ou de mise en place de voirie

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Aménager des parcours piétonniers	Aménager des chemins et des parcours piétonniers sur le territoire de la communauté de communes pour relier les centres bourgs aux zones d'activités, les zones d'activités aux zones résidentielles contiguës, les centre bourg avec certains villages.	2019-2024	A définir	Communes
Installer des parcs à vélos	Aménager des parcs à vélos dans les zones d'activités du territoire ainsi que dans des endroits stratégiques (comme les centre-bourg)	2019-2020	A définir	Communes

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mettre en œuvre à l'échelle du PETR le projet « Itinérance Territoriale »	Accompagner le développement des modes de déplacements actifs entre les bourgs centre, à travers des dispositifs financiers du PETR et le projet "Itinérance Territoriale" dans le cadre du dispositif régional d'innovation et d'expérimentation. L'idée et de lancer des appels à projets pour favoriser la pratique des mobilités douces dans les centres bourg par un aménagement adéquate.	2018-2021		Région / EPCI/Communes

N° Fiche	1.3.3 Développer une offre de services à la mobilité (réseau de VAE disponibles, covoiturage, autopartage, RezoPouce...)	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	
	Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important. Il faut donc accompagner et favoriser une diversité de nouveaux services à la mobilité : - Mise à disposition de vélos à assistance électrique - Soutien au co-voiturage (développement des aires, RezoPouce,...) - Favoriser le développement de l'autopartage...	
Impacts	Impact carbone : positif car diminution des véhicules personnels	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés X Qualité de l'air X Adaptation
Indicateurs de moyens	Nb de personnes ayant utilisé une offre de services à la mobilité.	
Commentaire		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Valoriser le co-voiturage inter entreprise	Dans le cadre de la gestion de ces zones d'activités, la communauté de communes se propose de valoriser par différentes actions de promotion et de communication le co-voiturage dans les entreprises des zones d'activités.	2019 - 2022	A définir	Entreprises

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mettre en œuvre à l'échelle du PETR le projet MOBILIBRE	1) Mettre en place et animer un réseau de relais d'information (conseil à la mobilité) pour accompagner les habitants du territoire à modifier leurs habitudes de déplacements. 2) Sensibiliser, conseiller et coordonner une multimodalité des moyens de transport. 3) Développer et promouvoir la plateforme PARTAJ, un outil organisationnel numérique innovant et participatif, et proposer une offre multimodale fournie en matière de mobilités alternative à l'autosolisme (Rezo Pouce ; taxis solidaires, covoiturage très courte distance, VAE, offre régionale de transports en commun LIO, optimisation des TAD) dans le but d'améliorer la logistique des derniers kilomètres notamment L'objectif du Pays Portes de Gascogne est de développer la pratique du vélo sur le territoire en aménageant et en signalant des parcours adaptés, pour faire du vélo un moyen de transport naturel pour effectuer des déplacements de courtes distances et notamment domicile/travail. Des études ont montré que pour une vraie utilisation quotidienne du vélo un aménagement sécurisé était indispensable.	2019 - 2022	200 000€	EPCL/Communes/ADEME/Rézo-Pouce /PARTAJ

	L'Objectif de cette opération est de développer la pratique du vélo entre Toulouse Métropole et le Pays Portes de Gascogne pour des déplacements quotidiens et touristiques afin d'agir sur les émissions de gaz à effet de serre produites chaque année et de réduire l'auto-solime entre ces deux territoires en relation. Offrir aux cyclistes un parcours adapté, signalé et sécurisé permettra d'atteindre cet objectif et d'agir réellement sur les déplacements effectués en voiture individuelle.			
Définition d'un circuit test de mobilité douce reliant le Pays Portes de Gascogne et Toulouse	L'Objectif de cette opération est de développer la pratique du vélo entre Toulouse Métropole et le Pays Portes de Gascogne pour des déplacements quotidiens et touristiques afin d'agir sur les émissions de gaz à effet de serre produites chaque année et de réduire l'auto-solime entre ces deux territoires en relation. Offrir aux cyclistes un parcours adapté, signalé et sécurisé permettra d'atteindre cet objectif et d'agir réellement sur les déplacements effectués en voiture individuelle.	2019-2024	20 000€	EPCI/Communes/ Toulouse Métropole
Accompagner, proposer un auto-partage des voitures	Le PETR se propose de lancer une étude sur la faisabilité de proposer de l'autopartage sur le territoire avec les véhicules déjà existants sur le modèle du Parc national des grandes Causses par exemple.	2021	A définir	

N° Fiche	1.3.4 Favoriser le développement des véhicules à motorisation alternative							
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle Les déplacements sont le 2nd poste en matière d'émissions de gaz à effet de serre et ont également un impact important en matière d'émissions de polluants atmosphériques. Il faut donc accompagner le renouvellement de la flotte de véhicule du territoire de manière à favoriser le développement de motorisations alternatives, moins polluantes et moins émettrices de gaz à effet de serre. Un des premiers enjeux sera de permettre l'utilisation de ces véhicules sur le territoire en le maillant de stations et points de recharge (électrique, GNV, hydrogène).							
Impacts	Impact carbone : positif car substitue des véhicules thermiques Impact sur la qualité de l'air : positif, mais les véhicules même électriques restent émetteurs de polluants de l'air (par l'usure des pneus, des freins...)							
	<table> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	Production et consommation d'ENR
X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés							
Séquestration carbone	X Qualité de l'air							
Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation							
Production et consommation d'ENR								
Indicateurs de moyens	Nombre de stations GNV Nombre de stations de recharge électrique Nombre de station de recharge hydrogène							
Commentaire								

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mettre en place un réseau de station de charge électrique et H ₂ pertinent	Le SDEG vient d'obtenir de la part des communes une modification de ses statuts pour acquérir la compétence mobilité H ₂ . Nous avons rencontré l'ADEME qui compte sur les SDE d'Occitanie pour développer cette mobilité. Nous allons lancer une étude de faisabilité de déploiement d'un réseau H ₂ . Ce point sera traité quand nous aurons fini avec la mobilité GNV qui est déjà à un stade assez avancé.	2019-2024	A définir	SDEG
Mettre en place un réseau de station GNV pertinent	Le SDEG vient d'obtenir de la part des communes une modification de ses statuts pour acquérir la compétence mobilité GNV. L'étude de déploiement d'une station GNV est en cours. Nous sommes à la phase de la définition économique du projet (3/5). Le déploiement pourrait être effectif en 2020.	2019-2024	A définir	SDEG

N° Fiche	1.3.5 Développer les tiers-lieux pour réduire les déplacements
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important. Pour réduire la portée des déplacements, développer des tiers-lieux et en particuliers des espaces de coworking peut contribuer à réduire significativement les déplacements domicile travail. En effet ces tiers lieux permettent de développer une forme de télétravail sans désocialisation. Ils créent également des réseaux professionnels locaux, qui sont souvent porteurs de développement économique.
Impacts	Impact carbone : positif par évitement des déplacements
	Impact sur la qualité de l'air : positif
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR Matériaux biosourcés X Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre de tiers-lieux sur le territoire Nombre de personnes par an travaillant dans les tiers-lieux du territoire
Commentaire	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Développer des espaces de télétravail	Développer les espaces de télétravail sur le territoire en proposant des lieux ou accompagner des porteurs de projet privé	2019-2024		CCI du Gers / Entreprises porteuses de projet

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, développer les Tiers - Lieux dans le cadre du contrat de réciprocité avec Toulouse Métropole	1) Recenser et cartographier les espaces de télétravail et de coworking (publics/privés) existants ou en projet sur les deux territoires concernés. 2) Intégrer, les attentes de mobilité, des entreprises et administrations. 3) Recenser les démarches de télétravail engagées. 4) Qualifier les freins et les effets de levier possible 5) Participer à des actions de promotion/sensibilisation en direction des entreprises et administrations susceptibles de s'engager dans du télétravail et de valorisation des espaces pouvant accueillir leurs salariés. 6) Identifier les solutions techniques et de sécurisation des connexions internet. 7) Engager une communication adaptée pour développer le télétravail sur le territoire	2019-2024	A définir	Etat / CDC / TM, CCI Gers / Airbus / Kanopée

N° Fiche	2.1.1 Déployer une pédagogie sur la rénovation : réunions communales, bulletins municipaux, scolaires.							
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement							
	La consommation d'énergie des bâtiments est le second poste de consommation d'énergie du Pays, et représente un poste de dépense majeur pour les habitants, en plus de son impact environnemental important. La sensibilisation et l'information sont nécessaires pour entraîner les habitants dans des démarches de rénovation, en particulier en leur faisant connaître les enjeux de sobriété (diminution des besoins), d'efficacité (matériels économes), mais aussi l'intérêt des matériaux biosourcés (stockage de carbone), et les enjeux du bio climatisme (ensoleillement hivernal et protections solaires extérieures pour l'été, inertie des structures lourdes pour le confort d'été...). La promotion des Espaces Infos Energie est à systématiser, et les outils de communication à mutualiser entre communautés de communes et aussi largement avec les communes.							
Impacts	Impact carbone : positif à long terme							
	Impact sur la qualité de l'air : positif à long terme <table> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>X Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>X Adaptation</td></tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés							
Séquestration carbone	X Qualité de l'air							
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation							
X Production et consommation d'ENR								
Indicateurs de moyens	Nb de personnes sensibilisé sur la rénovation du bâti par type d'opération : bulletin, animation, exposition...							
Commentaire								

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Organisation de la Nuit de la thermographie	Il s'agit de sensibiliser les habitants aux principes de la rénovation énergétique des logements. Dans un premier temps, les participants vont pouvoir distinguer les pertes de chaleur dans les bâtiments du village, grâce à l'usage d'une caméra thermique. La ballade sera suivie d'une présentation en salle afin d'aborder les questions essentielles : d'où proviennent les déperditions de chaleur ? Comment réduire ses consommations ? Quelles techniques de rénovation sont efficaces ? A quelles aides financières ai-je droit ?	2019-2024	/	CAUE / EIE
Journée de l'habitat	La Journée Energie Habitat, c'est l'occasion de bénéficier d'informations gratuites et indépendantes sur la rénovation énergétique et les aides financières pour rénover son logement. C'est aussi le moment de rencontrer tous les acteurs de la rénovation notamment des conseillers Info Energie, des conseillers spécialisés en architecture (CAUE) et en financement (ADIL), mais aussi des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).	2019-2024	A définir	CAUE / EIE / ADIL
Défis Famille à énergie Positive à l'échelle du PETR	Créé en 2008 par l'association Prioriterre, le Défi « Familles à énergie positive » propose au grand public de se mobiliser afin de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre et réduire les factures d'énergie. Ce défi propose à des volontaires réunis en équipes et menés par un capitaine, de faire le pari de réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie et d'eau, particulièrement durant l'hiver, en appliquant simplement des éco-gestes.	2020	A définir	CAUE / EIE / PPG

N° Fiche	2.1.2 Accompagner les projets de réhabilitation par un conseil technique et financier informant sur les matériaux, matériels, bonnes pratiques, et dispositifs existants (chèque-énergie, ADIL, ANAH, PIG).		
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive		
	Objectif stratégique 2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement		
	La consommation d'énergie des bâtiments est le second poste de consommation d'énergie du Pays, et représente un poste de dépense majeur pour les habitants, en plus de son impact environnemental important.		
	Il s'agit donc de faciliter le processus de rénovation pour les particuliers, c'est-à-dire de rendre le conseil le plus accessible et le plus poussé possible, au travers de la structuration des partenaires et outils techniques voire financiers.		
Impacts	Impact carbone : positif		
	Impact sur la qualité de l'air : positif		
	X Réduction des émissions de GES	X	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone		Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie		Adaptation
	X Production et consommation d'ENR		
Indicateurs de moyens	Nb d'opérations accompagnées techniquement ou financièrement par un dispositif public.		
Commentaire			

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la mise a place d'une plateforme de rénovation énergétique	1) Proposer aux habitants du Pays Portes de Gascogne un guichet unique permettant d'obtenir, dans un seul et même lieu, toutes les informations nécessaires pour se lancer dans la rénovation énergétique de l'habitat en s'appuyant sur les savoir-faire de l'Espace Info Energie, du CAUE, de l'Adil. Intervenant en amont du projet de rénovation, le conseiller de la plate-forme peut guider le maître d'ouvrage dans ses choix techniques, l'orienter vers les professionnels compétents et l'aider à mobiliser au mieux les leviers financiers qui sont à sa disposition. 2) Favoriser le passage par la plate-forme permet de s'assurer que le particulier a reçu une information de qualité et que les choix des investissements qu'il s'apprête à réaliser produiront bien les économies d'énergies attendues.	2019-2024	A définir	ADEME / CAUE / EIE

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Point EIE/CAUE sur le périmètre géographique du PETR	Organisation d'une présence EIE régulière sur le territoire du Pays Portes de Gascogne et déployer une communication forte sur ces créneaux au travers de toutes les actions de communication.	2019-2024	A définir	EPCI / CAUE / EIE / PPG32

N° Fiche	2.1.3 Soutenir financièrement les projets de réhabilitation durable et écologique (OPAH).	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive	
	Objectif stratégique 2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement	
Impacts	La consommation d'énergie des bâtiments est le second poste de consommation d'énergie du Pays, et représente un poste de dépense majeur pour les habitants, en plus de son impact environnemental important.	
	Il s'agit ici de cofinancer la rénovation de l'habitat avec des cahiers des charges performants, et idéalement un travail sur les filières professionnelles impliquées.	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
Commentaire	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation
	Production et consommation d'ENR	
	Nb de ménages accompagnés financièrement.	
	Economies d'énergie réalisées	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les habitants aux économies d'énergie	La communauté de communes à travers ses moyens de communication (bulletin, site...) peut consacrer une information régulière et pratique autour de cette problématique auprès de l'ensemble des foyers du territoire. Dans le cadre des missions communautaires de la Maison de service au public, il est possible aussi d'accompagner les habitants dans les travaux de rénovation	2019-2024		CAUE/EIE/PPG32

N° Fiche	2.1.4 Déployer une stratégie de repérage multi-acteurs (aides, FSL, CIAS, CCAS, bailleurs sociaux) pour les publics en précarité énergétique ou vulnérables aux fortes chaleurs pour les accompagner sur du préventif plutôt que du curatif.								
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement La précarité énergétique, c'est le fait de dépenser une part notable de ses moyens financiers (on retient la valeur de 8%) pour l'énergie de son logement. C'est un enjeu social important, qui s'accompagne dans les zones rurales du coût supplémentaire élevé de la mobilité, souvent en voiture individuelle. La protection des populations face aux fortes chaleurs passe notamment par une approche préventive, en adaptant les aménagements et les logements, ce qui aura également pour effet de renforcer la qualité du cadre de vie. Lors des précédentes canicules, une surmortalité a été relevée, même si moins importante que dans d'autres départements. Celle-ci est due notamment à une part importante de personnes âgées dans la population. Or, assez peu de personnes sont inscrites sur les registres des Plans Canicule. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des actions de prévention sur les fortes chaleurs et sur la pollution de l'air auprès des publics les plus fragiles, et en particulier les personnes âgées. Ainsi ces deux problématiques bien que distinctes passent par des solutions communes de repérage de personnes en difficulté et d'accompagnement individuel en s'appuyant sur les acteurs sociaux.								
Impacts	Impact carbone : positif Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie) <table> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>X Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	Production et consommation d'ENR	
X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés								
Séquestration carbone	Qualité de l'air								
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation								
Production et consommation d'ENR									
Indicateurs de moyens	Nb de personnes identifiées.								
Commentaire									

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, étudier la mise en place d'un SLIME (CEE sur des démarches de précarité)	Entamer des démarches auprès de l'Association CLER pour voir la pertinence de la mise en place d'une SLIME à l'échelle du territoire du PETR. Le programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) est un programme d'action de maîtrise de l'énergie en faveur des ménages modestes et destiné aux collectivités locales. Il permet d'organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique en massifiant le repérage des ménages en précarité énergétique et de les financer grâce aux certificats d'économie d'énergie	2019-2024	A définir	CLER / Conseil Départemental du Gers

N° Fiche	2.2.1 Sensibiliser et informer sur les énergies renouvelables											
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables Dans la perspective de devenir un territoire à énergie positive, un développement massif des énergies renouvelables est nécessaire. Pour cela il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs, ce qui passe par un premier temps d'information et de sensibilisation afin : - De faire comprendre les enjeux - De lever les éventuels freins et renforcer l'acceptabilité des projets, - De faire connaître les solutions techniques adaptées - De diffuser les aides existantes.											
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : positif</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie)</td></tr> <tr> <td>Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : positif		Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie)		Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	X Production et consommation d'ENR
Impact carbone : positif												
Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie)												
Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés											
Séquestration carbone	X Qualité de l'air											
Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation											
X Production et consommation d'ENR												
Indicateurs de moyens	Nb de personnes sensibilisées sur les ENR par typologie : habitants, professionnels, investisseurs...											
Commentaire	Une vigilance est à porter en matière de développement du bois énergie de manière à diffuser des équipements performants réduisant la production de polluants atmosphériques.											

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, promouvoir le PV sur les toits des toitures ou en auto consommation	Suite à une réflexion de citoyens issus du Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne sur la transition énergétique, l'association Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne en crée en 2017. Le but de cette association est de remettre le citoyen au cœur de la production d'énergie renouvelable et ainsi de se réapproprier la maîtrise et la production ENR, L'association composée de membres de la société civile du territoire a pour but de sensibiliser les citoyens sur la production d'énergies renouvelables et la consommation d'énergie (écogestes). Pour cela, elle veut déployer une communication ciblée à destination des habitants et collectivités (supports papier et web)	2019-2024	A définir	EPCI/ ECCPG/CODEV
Accompagner, développer le lien entre culture et PCAET	Organiser un évènement public sur le thème " Climat et Culture" ou des actions ponctuelles en lien avec les associations culturelles du Pays, Organisation de rencontres débat, concert, exposition, ciné-débat, jeux coopératifs sur le modèle CLIMAX de Bordeaux	2019-2024	A définir	Culture Portes de Gascogne / Associations culturelles / Association des gens qui font des trucs / CODEV

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mise en place d'un SIG injection	Le SDEG vient de finaliser pour l'électricité son SIG injection. Il est en capacité de diagnostiquer la situation du réseau au regard d'un projet de raccordement. Nous pourrions donc conseiller les futurs producteurs sur la problématique raccordement.	2019-2024	A définir	SDEG
Renforcer la compétence expertise, notamment sur l'autoconsommation	Le Syndicat d'Energie du Gers a vu transiter des autorisations d'urbanisme qui laissent présager un futur mécontentement des usagers au regard des projets qui leurs sont vendus et qui ne sont pas adaptés à leurs besoins réels. Il conviendra de renforcer l'expertise sur ce véritable sujet à enjeu et de mettre en place un guichet pour conseiller au mieux les usagers.	2019-2024	A définir	SDEG

N° Fiche	2.2.2 Favoriser les projets citoyens	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	
	Dans la perspective de devenir un territoire à énergie positive, un développement massif des énergies renouvelables est nécessaire. Pour cela le financement participatif et citoyen est un outil de développement très intéressant, car : - il mobilise l'épargne locale et permet donc de relocaliser les gains financiers de la transition énergétique, - il facilite l'acceptation des projets locaux et contribue à la promotion des ENR .	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nb de projets citoyens sur le Pays. Puissance installée par énergie. Nb de citoyens impliqués.	
Commentaire		

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner le développement de l'association Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne	Accompagner l'association Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne sur ces projets d'accompagnement des particuliers sur la pose de panneaux photovoltaïque pour produire leur propre électricité et se réapproprier la production d'Energie, de développer un projet de 15 installations de panneaux photovoltaïque avec puissance de 9KWC -36Pawc-100pcwc	2019-2024	A définir	EPCI / CODEV

N° Fiche	2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	
	Dans la perspective de devenir un territoire à énergie positive, un développement massif des énergies renouvelables est nécessaire. Pour cela il s'agit de favoriser l'implantation des énergies renouvelables c'est-à-dire de construire une stratégie : - Repérer les potentiels : grandes surfaces inexploitées et proches des postes sources pour des champs PV, parkings et surfaces artificialisées pour des ombrières... - Repérer les projets : nouvelles constructions pour les collectivités, renouvellements d'équipements... - Repérer des acteurs : groupements d'agriculteurs pour de la méthanisation, - Intégrer la question des ENR à tous les nouveaux projets urbains ou de zones d'activité.	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation	
Indicateurs de moyens	Puissance installée par commune et typologie	
Commentaire		

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la production d'Energies renouvelables (EnR) sur le territoire	Accompagner et développer la production des EnR en Pays Portes de Gascogne en identifiant des zones potentielles pouvant accueillir des centrales PV, des unités de Méthanisation, ou tout autres types de production d'EnR. Dans l'objectif TEPOS du PETR et l'objectif REPOS de la Région une synergie entre le PETR et Toulouse Métropole sur le développement des EnR sur notre territoire pourrait être mise en place dans le cadre du contrat de Réciprocité.	2019-2024	A définir	MEOSS / CNES / EPCI / Communes

N° Fiche	2.3.1 Sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'immobilier (architectes, promoteurs, constructeurs et lotisseurs, notaires) sur les chapitres de la construction durable :												
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.3. Développer de nouvelles manières de construire La consommation d'énergie des bâtiments est le second poste de consommation d'énergie du Pays, et représente un poste de dépense majeur pour les habitants, en plus de son impact environnemental important. La qualité des nouvelles constructions détermine l'avenir énergétique du territoire, ainsi que le confort de vie pour une large part. Aussi, il paraît capital de sensibiliser puis mobiliser toute la filière professionnelle de l'immobilier pour favoriser la prise en compte au plus tôt dans tous les projets (neuf comme rénovation) des enjeux énergie-climat-adaptation. En particulier, les phases de conception pour le neuf, ou de vente pour l'existant, sont les moments où les choix les plus pertinents peuvent être mis en œuvre, intégrant aussi bien l'efficacité énergétique, les ENR, que la question de la qualité de l'air intérieur, du bioclimatisme et des matériaux biosourcés.												
Impacts	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : neutre</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : neutre</td></tr> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>X Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td> Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>X Adaptation</td></tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : neutre		Impact sur la qualité de l'air : neutre		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR	
Impact carbone : neutre													
Impact sur la qualité de l'air : neutre													
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés												
Séquestration carbone	X Qualité de l'air												
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation												
X Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	Nb de professionnels de l'immobilier du territoire sensibilisés												
Commentaire													

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Animer l'ensemble des acteurs immobiliers du territoire autour de la problématique de la construction durable	A travers la compétence économie et aménagement, la communauté de communes peut sensibiliser les différents professionnels par l'organisation de réunions thématiques et techniques en relation avec les différents partenaires.	2019-2021		CAUE EIE CPG32

N° Fiche	2.3.4 Economies d’eau et récupération d’eau de pluie		
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive		
	Objectif stratégique 2.3. Développer de nouvelles manières de construire		
	Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, la diminution des besoins et le stockage sont à mettre en œuvre de manière volontariste. Dans les nouvelles constructions, il serait utile de promouvoir voire d’imposer la mise en place de cuves de récupération d’eaux de pluie.		
Impacts	Impact carbone : neutre		
	Impact sur la qualité de l’air : neutre		
	Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone		Qualité de l’air
	Maîtrise de la consommation d’énergie	X	Adaptation
	Production et consommation d’ENR		
Indicateurs de moyens	% de construction récupérant l’eau de pluie.		
Commentaire			

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser la population à la problématique des économies d'eau	A nouveau, la population peut être sensibilisée par des actions pédagogiques concernant les moyens d'économiser l'eau. Les écoles, qui relèvent de la communauté de communes, peuvent être impliquées également (ex : projet éco-école précédemment réalisé à Samatan, sensibilisation dans les cantines scolaires (lavage de mains, brossage de dents...))	2019-2024		Communes

N° Fiche	2.3.6 Aménagements paysagers avec palette végétale adaptée	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive	
	Objectif stratégique 2.3. Développer de nouvelles manières de construire	
Impacts	Sur la base des réflexions menées autour de la végétalisation des espaces, il s'agit d'identifier, faire connaître, promouvoir, voire imposer quand c'est possible, des essences pertinentes. Celles-ci doivent être pensées avec un minimum d'entretien, et en particulier un besoin d'arrosage faible ou nul.	
	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	Qualité de l'air
Indicateurs de moyens	Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation
	Production et consommation d'ENR	
Commentaire	Nb d'actions menées autour des aménagements paysagers et des palettes végétales.	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les habitants et les acteurs immobiliers à l'aménagement paysager	Organiser des réunions thématiques avec les partenaires autour des espèces végétales destinées à l'aménagement paysager. En relation avec les communes, concevoir un guide pratique sur l'usage des essences les mieux adaptés au climat local	2019-2024		Arbres et Paysages 32 Communes

N° Fiche	2.3.7 Sensibiliser et mobiliser les citoyens sur la construction durable	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive	
	Objectif stratégique 2.3. Développer de nouvelles manières de construire	
Impacts	Il s'agit de mettre en œuvre de manière homogène sur tout le territoire et via tous les partenaires une communication pédagogique sur les moyens et les enjeux de la construction durable : bio climatisme, ENR, matériaux biosourcés, économies d'eau, ainsi que le lien avec les déplacements.	
	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nb d'actions menées autour de la construction durable.	
Commentaire		

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la promotion des nouveaux modes de constructions avec des matériaux biosourcés	Il s'agirait d'implanter sur une période de 1 mois et demi l'Ecologi(t)e sur les 5 EPCI du Pays à raison d'une semaine par EPCI dans le cadre du Plan Climat que chaque EPCI porte. Dans chaque EPCI, La Tiny House serait visible le jour du marché pour le grand public et les autres jours avec un accueil spécifique réservé à des publics types : scolaires, professionnels de la construction ... Des formations courtes peuvent également être imaginées comme par exemple sur les toilettes sèches, l'utilisation d'éco-matériaux Le week-end elle serait installée dans un lieu à définir avec les EPCI pour proposer un séjour immersif (1 jour – 1 nuit) dans un logement autosuffisant, respectueux de l'environnement, ... Les animations seraient encadrées par AVIADA (Ecologi(t)e) et les acteurs locaux volontaires (associations, EIE, etc,...). La Tiny House peut également s'inscrire dans une stratégie tourisme culturel en lien avec les itinéraires artistiques existants (œuvres street-art et Art et Environnement), ainsi la Tiny House serait déplacée dans un cadre plus « nature » le week end. Cette implantation nature/week end permettrait également de faire du lien avec la stratégie VAE. Des vélos seraient mis à disposition pour découvrir les parcours artistiques mais aussi le territoire, permettant d'expérimenter une offre tourisme écologique. Afin de sensibiliser et faire venir les publics, une programmation serait proposée en lien avec la Tiny House : ciné débat, spectacles, conférences ... Un teaser serait également réalisé pendant les installations sur les 5 EPCI afin de garder un support de communication et de sensibilisation au Plan Climat.	2021	26 000€	EPCI/Communes/AVIADA

N° Fiche	3.1.1 Informer les élus, former les services : visites de sites, formations collectives...								
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine La sensibilisation, l'information, la formation sur les sujets énergie-climat de toutes les parties prenantes du territoire est nécessaire au succès de la démarche. En premier lieu, il s'agit de sensibiliser et informer les élus pour leur permettre de connaître les enjeux et les solutions, et leur permettre d'arbitrer en connaissance de cause, en particulier En parallèle, il est important de former les services pour qu'ils maîtrisent techniquement ces mêmes enjeux et solutions et puissent être force de propositions sur leurs compétences pour des stratégies fortes d'intégration de pratiques et critères environnementaux.								
Impacts	Impact carbone : neutre Impact sur la qualité de l'air : neutre <table> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>X Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>X Adaptation</td></tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR	
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés								
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air								
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation								
X Production et consommation d'ENR									
Indicateurs de moyens	Nb d'élus sensibilisés directement sur les sujets énergie-climat Nb d'agents formés sur les sujets énergie-climat								
Commentaire									

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Promouvoir les éco gestes pour les agents de la communauté de communes	Promouvoir les éco gestes dans tous les sites gérés par la communauté de communes (écoles, ALAE, cantines,).	2019-2024	A définir	ADEME
Promouvoir la formation des agents de la fonction publique territoriale travaillant dans le Savès	A travers le plan de formation mutualisé instauré à l'échelle du territoire communautaire, il est possible de faire des formations regroupant de nombreux agents sur l'application des thématiques environnementales dans leur cadre d'emploi et au sein des structures où ils sont affectés.	2019-2024	A définir	Communes Syndicats CNFPT

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la sensibilisation des agents et élus sur le changement climatique	Sur le modèle du premier « Climat tour » sur la thématique des énergies renouvelables, organisé en août 2018 par le PETR Pays Portes de Gascogne, organisation de 1 à 2 « Climat Tour » par an sur des thématiques diverse (urbanisme, agriculture, art et environnement, entreprise modèles), dont au moins 3 sur d'autres territoires en 6 ans.	2019-2024	8 000€	ADEME

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Atelier sur l'adaptation du bâti à destination des élus pour que ceux-ci pensent bien en amont à l'utilité de rénover un bâtiment	Les équipes municipales sont souvent démunies face aux nombreuses obligations et problématiques auxquelles elles sont confrontées. Le CAUE propose donc une série d'ateliers d'information sur différents thèmes qui touchent l'urbanisme, le bâti, l'Energie et le cadre de vie plus généralement. Ces ateliers ne sont pas là pour apporter une réponse précise à	2020 - 2024	A définir	CAUE / EIE

	chaque situation mais plutôt pour aider à connaître et comprendre avant d'agir dans tel ou tel domaine.			
Visite de bâtiment public exemplaire	Organiser de 2 à 3 visites de bâtiments public exemplaire et termes de rénovation énergétique	2019 – 2024	A définir	CAUE / EIE / EPCI / Communes /PPG32

N° Fiche	3.1.2 Mobiliser les agents sur l'écoresponsabilité et les écogestes	
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	
	Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine	
Impacts	La sensibilisation, l'information, la formation sur les sujets énergie-climat de toutes les parties prenantes du territoire est nécessaire au succès de la démarche.	
	Concernant les collectivités, deux démarches importantes doivent être engagées : - la définition et la promotion des écogestes, permettant à chaque agent de réfléchir à son impact environnemental et de le minimiser, - la mise en place de démarches environnementales dans la commande publique : intégration de clauses ou critères environnementaux dans les achats et les appels d'offre (demande d'écolabels, de certifications, d'utilisation de produits labellisés...)	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés
	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation
Commentaire	X Production et consommation d'ENR	
	% de marchés avec clause environnementale % de services/structures ayant mis en place des écogestes % de baisse du poids des restes alimentaires	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Eco labelliser les ALAE	Inscrire tous les ALAE dans des actions du réseau Ere (qui mène des actions sur différents thèmes comme le tri sélectif, le recyclage, les économies d'énergie, la protection d'environnement... auprès d'un public enfant), mener une réflexion sur l'obtention du label éco centre	2019-2024	A définir	Réseau ErE (éducation relative à l'environnement)
Réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants des établissements scolaires du 1er degré	Mettre en œuvre une démarche de réduction des gaspillages alimentaires dans l'ensemble des restaurants communautaires gérés par la communauté de communes du Savès à travers un plan d'action concerté (application du guide d'accompagnement pour la réduction du gaspillage alimentaire de l'ANDEV), associant tous les acteurs (agents de restauration, fournisseurs, enfants, parents et enseignants).	2019-2024	A définir	ANDEV Fournisseurs PPG32

N° Fiche	3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	
	Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine	
Impacts	Le besoin d'exemplarité et le souci d'une gestion économe incitent à mettre en place au sein des intercommunalités, puis à destination de toutes les communes, une stratégie énergétique, qui doit être constituée de la manière suivante :	
	- mise en place d'une comptabilité énergétique permettant d'avoir un suivi régulier des consommations, et des indicateurs de performance du patrimoine, - sur la base de cet état des lieux et de ce suivi, définition d'un programme pluriannuel de rénovation hiérarchisant et planifiant les travaux, afin de s'inscrire dans un objectif à définir de réduction des consommations d'énergie (et donc in fine d'économies de fonctionnement).	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés
	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation
Commentaire	X Production et consommation d'ENR	
	Nb de collectivités ayant mis en œuvre une comptabilité énergétique / Nb de défalqueurs électriques achetés par les communes pour une comptabilité énergétique Profil énergétique des bâtiments publics Nb de collectivités ayant mis en œuvre un PPI intégrant la rénovation énergétique	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Rénovation énergétique des bâtiments publics	Continuer et renforcer la rénovation énergétique des bâtiments publics (écoles, centre de loisirs, cantines, siège administratif). Faire des bilans énergétiques et engager les opérations de rénovation nécessaires pour diminuer les pertes d'énergie.	2019-2024	A définir	PETR

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, proposer une formation sur la comptabilité énergétique	Le Pays se propose de fournir aux 160 communes du territoire, sur la base du volontariat un outil de collecte des données énergétiques, ainsi qu'une notice sur les objectifs de l'outil, l'intérêt d'une comptabilité énergétique. Seront aussi mentionnées les aides accessibles. L'outil pourra inclure les dépenses énergétiques suivantes : consommation des bâtiments, des flottes de véhicules, éclairage public, consommation d'eau... Sur la base de cet outil, les communes pourront suivre leurs consommations énergétiques, et les communiquer au Pays. Afin de mobiliser les communes sur cette démarche, le Pays pourra en faire à terme une de ses éco-conditionnalisés : que les demandeurs disposent d'une comptabilité énergétique. Une formation sera dispensée pour maîtriser l'outil et le comprendre.	2020	A définir	AMO

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les communes, les EPCI dans des procédures d'achat groupé d'énergie verte	Le SDEG depuis 3 ans lancent des procédures d'achat groupé d'électricité et de gaz, et permet aux élus d'acheter de l'énergie issue d'ENR. Aujourd'hui ce sont plus de 150 communes et EPCI qui bénéficient de ce service, l'objectif est de couvrir la totalité du département quand ce sera la fin des tarifs réglementés pour les communes.	2019-2024	A définir	SDEG

N° Fiche	3.1.4 Systématiser l'accompagnement des projets de réhabilitation par un conseil technique informant sur les matériaux, matériels, et bonnes pratiques et un conseil financier informant sur les dispositifs existants (CEE, TEPCV, aides régionales).	
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine	
	Il est important d'inscrire les stratégies énergétiques de patrimoine des collectivités dans les enjeux de sobriété (diminution des besoins), d'efficacité (matériels économes), mais aussi intégrant les matériaux biosourcés (stockage de carbone), et les enjeux du bioclimatisme (ensoleillement hivernal et protections solaires extérieures pour l'été, inertie des structures lourdes pour le confort d'été...). L'accompagnement technique et financier doit donc être organisé au sein du territoire pour permettre aux différentes collectivités de se tourner vers un interlocuteur pouvant les accompagner dans leurs stratégies de rénovation énergétique.	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés
	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation
Indicateurs de moyens	X Production et consommation d'ENR	
Commentaire		

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les collectivités dans leur démarche de projets de rénovation énergétiques, notamment par le biais du dispositif CEE	1) Informer les collectivités des aides régionales potentielles dans le cadre de la rénovation des bâtiments publics. 2) Mise en place en 2018, dans le cadre du TEPCV, les certificats d'économies d'énergie (CEE) seront reconduits pour les années à venir, il s'agira de CEE Classiques. Le but de cette action est de : 3) Informer les collectivités du territoire sur le dispositif des certificats d'économie d'énergie ; ii) Former les référents de chaque collectivité pour qu'ils puissent repérer les CEE récupérables dans chaque projet de travaux ; iii) Mutualiser les demandes de CEE du territoire auprès d'un opérateur unique.	2019-2024	A définir	Région Occitanie, Partenaires privés

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
AREO: Contribuer au développement du marché de la rénovation énergétique performante en accompagnant l'offre artisanale.	1) Atelier d'information des professionnels sur la rénovation (aides, marchés, projets locaux, partenaires ...) 2) Etat des lieux de l'offre artisanale par territoire 3) Accompagnement individuel d'entreprise	2019-2022	10 000€ (600€par entreprise)	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers
Renforcer de la cellule diagnostics et préconisation sur les bâtiments communaux, extension du périmètre d'audit et valorisation CEE	Le Syndicat d'Energie du Gers prévoit de renforcer sa cellule diagnostic et préconisation sur les bâtiments des communes et des EPCI en étendant le périmètre d'action de son conseil en énergie partagée. Nous avons aussi répondu avec l'AREC à un appel à projet de l'ADEME sur cette thématique pour la totalité du département du Gers, et nous sommes en attente de la réponse pour redéfinir et développer notre projet. L'appel à projet intègre aussi un volet CEE dans les bâtiments.	2019 – 2024	A définir	Syndicat d'Energie du Gers

N° Fiche	3.1.5 Systématiser le travail de rénovation technique (LED, horloges astronomiques) et d'optimisation (extinction nocturne concertée) sur l'éclairage public.							
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine							
	La démarche de rénovation de l'éclairage publique menée avec le SDEG doit être étendue à tout le territoire. En parallèle la mise en place de démarches d'extinction nocturne est à promouvoir, comme déjà réalisé sur le territoire.							
Impacts	Impact carbone : positif							
	Impact sur la qualité de l'air : neutre <table> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>X Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	Production et consommation d'ENR
X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés							
Séquestration carbone	Qualité de l'air							
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation							
Production et consommation d'ENR								
Indicateurs de moyens	% de collectivités engagées dans une rénovation de l'éclairage public % d'éclairage en basse consommation MWh économisés							
Commentaire								

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, sensibiliser les collectivités à l'extinction nocturne de l'éclairage public	Inciter les communes à éteindre l'éclairage public en organisant chaque année sur le territoire l'évènement national "le Jour de la nuit". Le double objectif de cet évènement consiste à informer et sensibiliser les citoyens sur les enjeux de la pollution lumineuse, tout en mobilisant les acteurs et structures décisionnaires qui peuvent impulser des actions et des initiatives concrètes pour l'environnement nocturne, au travers des animations et des manifestations organisées localement.	2019-2024	6000€	A Ciel Ouvert

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Moderniser les installations, effectuer les calculs économiques (valorisation CEE), rechercher les financements pour l'éclairage public	Le Syndicat d'Energie du Gers est maître d'ouvrage des installations d'éclairage public sur l'ensemble des communes du PETR à l'exception de Fleurance. A ce titre, il va continuer de moderniser les installations, tout en recherchant des sources de financement pour diminuer la participation des communes adhérentes. Nous allons essayer de jouer sur l'effet de masse du département pour assurer une action en matière de CEE hors TEPCV, le volume des certificats étant décisif sur le mode de gestion du compte EMMY.	2019-2024	A définir	SDEG

N° Fiche	3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	
	Objectif stratégique 3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique Que cela soit pour sensibiliser ou pour faire connaître les possibilités d'actions, il est nécessaire de diffuser des éléments d'information. Or, les thématiques couvertes par le PCAET sont très nombreuses et une grande diversité de publics est concernée. Ainsi il est nécessaire de définir les messages prioritaires et les publics cibles pour que la communication soit efficace. Le PETR et les EPCI devront définir un plan de communication concernant : - Le PCAET, - Les thématiques traitées. Ce programme devra définir les messages clés, les publics et les supports adaptés. Il sera décliné annuellement et devra être relayé par le PETR, les EPCI comme les communes.	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR	X Matériaux biosourcés X Qualité de l'air X Adaptation
Indicateurs de moyens	Réalisation d'un plan de communication	
Commentaire		

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les citoyens et les élus sur l'extinction nocturne de l'éclairage public	Le Syndicat d'Energie du Gers va généraliser la pose d'horloge astronomique et former les élus à leur fonctionnement. Des actions seront menées conjointement avec les élus des communes concernées pour éteindre les lotissements où les voiries secondaires qui ne représentent aucun enjeu sur les plans de circulation nocturne.	2019 -2024	A définir	Syndicat d'Energie du Gers
Accompagner, sensibiliser informer les citoyens sur la pollution lumineuse	En partenariat avec l'association "A Ciel ouvert", le PETR mettra en œuvre à l'échelle du Pays Portes de Gascogne, le projet "Retiens la nuit", Ce projet consiste à repenser l'éclairage public dans les communes du PETR, sensibiliser les élus et le grand public à la pollution lumineuse et les accompagner pour une diminution de l'éclairage.	2019 -2020	A définir	A Ciel ouvert / PPG32

N° Fiche	3.2.2 Développer les EnR
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires
	Objectif stratégique 3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d’orchestre de la transition énergétique
Impacts	Pour aboutir à l’objectif TEPOS, il est important de développer les ENR de manière massive sur le territoire, via en particulier :
	- l’identification des meilleurs potentiels, - la promotion des ENR, - la systématisation des études d’opportunité dans les projets des collectivités, - le contact avec les développeurs de projets et le dialogue pour faciliter leur mise en œuvre (réglementations, concertations), voire à terme la participation ou le travail rapproché avec des structures de développement publiques (SEM, SPL...)
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif
	Impact sur la qualité de l’air : positif avec attention portée aux projets de bois énergie
Commentaire	X Réduction des émissions de GES X Matériaux biosourcés X Séquestration carbone X Qualité de l’air X Maîtrise de la consommation d’énergie X Adaptation X Production et consommation d’ENR

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, informer, sensibiliser les collectivités et entreprises et effectuer un repérage des toitures potentiels sur le territoire	En partenariat avec l'association Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne, le Conseil de développement du PETR, le Pays Portes de Gascogne se propose de sensibiliser les collectivités et les entreprises sur le développement des toitures photovoltaïques. Par l'intermédiaire d'une communication établie en partenariat avec les EPCI, le but est de sensibiliser les acteurs du territoire sur le photovoltaïque en toiture.	2019-2024	A définir	CODEV / ECCPG

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Promouvoir et accompagner le photovoltaïque sur les toitures des bâtiments agricoles	Etudier le potentiel photovoltaïque sur les toitures agricoles	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers
S'impliquer dans l'émergence de la filière bois	Le Syndicat d'Energie du Gers va organiser des réunions de sensibilisation des élus avec l'URCOFOR pour aider à développer la filière bois. La première débute en décembre, l'objectif est de développer le chauffage au bois dans les bâtiments où cette énergie est intéressante.	2019-2024	A définir	Syndicat d'Energie du Gers
Faire émerger la méthanisation par injection	Le Syndicat d'Energie du Gers a conventionné en Décembre 2008 avec GRDF et la Chambre d'Agriculture du Gers pour agréger des données permettant de définir un modèle économique et agricole pour la méthanisation en injection. Ce modèle une fois défini par le bureau d'étude mandaté par le SDEG sera mis à la disposition des professionnels agricoles et des territoires pour aider à porter ces projets. L'étude permettra aussi de répondre à un appel à projet de l'ADEME, si un projet émerge pendant la phase de diagnostic.	2019-2024	A définir	Syndicat d'Energie du Gers / Chambre d'Agriculture du Gers / GRDF / PPG32

N° Fiche	3.3.1 Organiser les espaces agricoles en harmonie avec les zones habitées (prévenir des épandages, favoriser le bio à proximité des habitats...)		
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires		
	Objectif stratégique 3.3. Agir pour la qualité de l’air		
	Le développement du territoire s’accompagne d’une transformation urbaine et sociologique importante. De plus en plus de logements sont situés à proximité immédiate des espaces agricoles. Il est aujourd’hui essentiel de mieux gérer les interfaces entre espaces urbains et agricoles.		
	Il s’agit notamment de réduire les pratiques agricoles potentiellement porteuses de nuisances à proximité des zones urbaines.		
Impacts	Impact carbone : neutre		
	Impact sur la qualité de l’air : positif		
	Réduction des émissions de GES	X	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone		Qualité de l’air
Maîtrise de la consommation d’énergie	Adaptation		
Production et consommation d’ENR			
Indicateurs de moyens	-		
Commentaire	Articulation avec l’action 4.3.4		

Actions portées par les partenaires	

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Favoriser le lien entre agriculteurs et habitants à travers une communication active	1) Accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre des réglementations en matière de traitements et d'opérations aux cultures 2) Dupliquer l'opération "Fermes Ouvertes" sur le territoire des Collectivités souhaitant mettre en place une action sur le sujet dans l'objectif de faciliter le dialogue local et une cohabitation harmonieuse entre activité agricole et habitants 3) Accompagner les projets d'installation/transmission et de conversion en agriculture biologique (journées techniques, formations...)	2019-2014	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	3.3.2 Mesurer et surveiller la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics.		
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires		
	Objectif stratégique 3.3. Agir pour la qualité de l'air		
Impacts	En moyenne, nous passons plus de 80 % de notre temps dans des lieux clos, et l'air que nous y respirons n'est pas toujours de bonne qualité. A l'intérieur, l'air est pollué de manière spécifique par rapport l'air extérieur. Cette pollution est essentiellement due aux solvants utilisés dans les matériaux de finitions ou les meubles, ainsi que dans les produits d'entretiens.		
	Depuis 2018, la surveillance de la qualité de l'air intérieure est obligatoire sur les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les écoles maternelles et élémentaires ; à défaut d'avoir appliqué des dispositions de prévention dans le domaine de l'air intérieur. Cette obligation va progressivement s'étendre à tous les établissements recevant du public d'ici 2023.		
	Impact carbone : neutre		
Indicateurs de moyens	Impact sur la qualité de l'air : positif		
	Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	X	Qualité de l'air
	Maîtrise de la consommation d'énergie		Adaptation
	Production et consommation d'ENR		
Commentaire	Part des ERP ayant fait l'objet d'un diagnostic sur la qualité de l'air intérieur sur les 5 dernières années		

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner des opérations collectives de mesure et de diagnostic de la qualité de l'air intérieur	Lancer un AMI ou un AAP à l'échelle du territoire du Pays Portes de Gascogne pour effectuer une opération collective de mesures de qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments publics et ainsi donner des préconisations.	2020 - 2021	A définir	EPCI / Communes / CAUE

N° Fiche	3.3.3 Informer les acteurs du territoire sur les bonnes pratiques liées à la qualité de l'air intérieur : matériaux de finition, produits d'entretien...												
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires Objectif stratégique 3.3. Agir pour la qualité de l'air En moyenne, nous passons plus de 80 % de notre temps dans des lieux clos, et l'air que nous y respirons n'est pas toujours de bonne qualité. A l'intérieur, l'air est pollué de manière spécifique par rapport l'air extérieur. Cette pollution est essentiellement due aux solvants utilisés dans les matériaux de finitions ou les meubles, ainsi que dans les produits d'entretiens. Il est donc important de renforcer la connaissance des acteurs et habitants afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur.												
Impacts	<table> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : neutre</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : neutre</td></tr> <tr> <td>Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : neutre		Impact sur la qualité de l'air : neutre		Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	Production et consommation d'ENR	
Impact carbone : neutre													
Impact sur la qualité de l'air : neutre													
Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés												
Séquestration carbone	X Qualité de l'air												
Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation												
Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	Nombre d'actions de communication mises en œuvre à destination des acteurs en matière de qualité de l'air intérieur												
Commentaire													

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les acteurs et les habitants à la qualité de l'air intérieur	A travers ses outils de communication, l'ECPI peut informer l'ensemble des acteurs sur la problématique de la qualité de l'air	2019-2024		
Agir sur la qualité de l'air dans les écoles	Mise en place du diagnostic sur la qualité de l'air dans les établissements			

N° Fiche	4.1.1 Soutenir par la commande publique (critères et clauses environnementaux) les entreprises engagées dans des démarches environnementales												
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprise et l'artisanat Les activités économiques sont une ressource pour le territoire qu'il faut accompagner dans la transition énergétique de manière à permettre leur développement tout en leur permettant de s'adapter à l'augmentation du prix de l'énergie, aux réglementations environnementales à venir et à l'évolution des demandes des consommateurs. En tant qu'acheteur, les collectivités représentent une part importante de la consommation (environ 10% du PIB en France). Dès lors elles peuvent envoyer un signal fort aux acteurs économiques en favorisant les circuits courts et les entreprises engagées dans des démarches environnementales.												
Impacts	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : positif</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : positif</td></tr> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>X Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : positif		Impact sur la qualité de l'air : positif		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	Production et consommation d'ENR	
Impact carbone : positif													
Impact sur la qualité de l'air : positif													
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés												
Séquestration carbone	X Qualité de l'air												
X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation												
Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	Part des marchés publics intégrant des critères environnementaux Part des marchés publics favorisant les circuits courts locaux												
Commentaire													

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, proposer une formation pour soutenir par la commande publique (critères et clauses environnementaux) les entreprises locales engagées dans des démarches environnementales	Le PETR se propose d'organiser des sessions de formation à destination des services compétents des EPCI pour la mise en place de clauses environnementales dans les marchés publics.	2022	A définir	EPCI / AMO / CNFPT

N° Fiche	4.1.2 Promouvoir et accompagner les labellisations pour les entreprises comme pour les artisans (écodéfis...)	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	
	Afin de réduire leurs impacts environnementaux, les entreprises peuvent engager de nombreuses démarches permettant de travailler sur leur produit ou leur fonctionnement. L'obtention d'un label permet de garantir la qualité de la démarche engagée par l'entreprise. Elle permet également de faire connaître cette démarche aux clients et partenaires et permet ainsi à l'entreprise de valoriser sa démarche.	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	X Matériaux biosourcés X Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un éco-label	
Commentaire		

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Labéliser ECODEFIS les entreprises à l'échelle du PETR	Dans la continuité des ECODEFIS lancés à l'échelle du PETR sur la période 2016 -2018, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ainsi que le PETR propose de reconduire pour 3 ans cette opération. Les entreprises doivent réaliser au moins 3 défis, selon une liste établie avec le territoire. Un comité valide l'obtention du label et organise une cérémonie de remise de label à l'échelle du territoire du Pays Portes de Gascogne en présence des élus du territoire et des entreprises labélisées.	2019-2022	Cofinancement à solliciter 600 € / Entreprise	CMA / PPG / EPCI

N° Fiche	4.1.3 Favoriser la complémentarité des entreprises et les mutualisations à l'échelle d'une zone			
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques			
	Objectif stratégique 4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprise et l'artisanat			
	L'économie circulaire s'inscrit dans le cadre du développement durable avec l'objectif de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. L'économie circulaire est une véritable démarche de développement économique, qui permet des gains de productivité pour une entreprise. Mener une démarche d'économie circulaire sur un territoire est donc également une démarche de compétitivité économique. En particulier les démarche d'écologie industrielle permettent aux entreprises de mettre en place des collaborations afin de procéder à des échanges de ressources (les déchets des uns sont les ressources des autres) ou des mutualisations (par exemple sur le transport ou la gestion des déchets). L'enjeu les émissions liées à l'activité économique (hors agriculture) représentent 15% des émissions des Portes de Gascogne : - 1% pour les émissions industrielles, - 6 % pour les émissions tertiaires, - 8 % pour les émissions liées au transport de marchandise			
Impacts	Impact carbone : neutre			
	Impact sur la qualité de l'air : neutre			
	X	Réduction des émissions de GES	X	Matériaux biosourcés
		Séquestration carbone	X	Qualité de l'air
	X	Maîtrise de la consommation d'énergie		Adaptation
	X	Production et consommation d'ENR		
Indicateurs de moyens	Nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'économie circulaire			
	Ou Nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'écologie industrielles			
Commentaire				

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mise en œuvre de la démarche Economie Circulaire engagé par la CCI sur le territoire du Pays Portes de Gascogne	La CCI du Gers mène l'opération « Eco'circulaire » sur le territoire du Pays Portes de Gascogne depuis fin 2017. Suite à la réalisation de plus de 50 rendez-vous en entreprise, à l'organisation de rencontres entre entreprises et aux perspectives de dynamique collective, cette démarche doit être pérennisée au-delà de la période d'exécution du projet « Eco'circulaire ». La CCI souhaite procéder à la mise en place des actions initiées dans le cadre du 1er projet. En particulier, il s'agit des actions suivantes : 1) Organisation de rencontres annuelles entre entreprises engagées dans la démarche pour se faire connaître, échanger autour de leurs besoins et démarrer de nouveaux projets 2) Mettre en relation les entreprises qui pourraient mener des projets collaboratifs et soutenir leur mise en place 3) Former des groupes de travail et organiser des réunions régulières autour de thématiques et projets concrets 4) Faciliter la centralisation et diffusion d'informations utiles susceptibles d'intéresser les entreprises du territoire 5) Animer et faire vivre ce réseau d'entreprises	2019-2024	135 000€	CCI, Communautés de Communes du Pays Portes de Gascogne, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Gers Développement, autres acteurs locaux (groupements d'employeurs, syndicats d'initiative, associations, etc)

N° Fiche	4.1.4 Accompagner les entreprises dans des démarche de Plan de Mobilité	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	
	Objectif stratégique 4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprise et l'artisanat	
	Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important. C'est également un enjeu pour les entreprises de préserver le bien-être de leurs salariés dont les déplacements sont une part du plus en plus importante.	
	Ainsi les entreprises peuvent mettre en place des Plan de Mobilité qui permettent de penser globalement les déplacements de salariés : télétravail, indemnité kilométrique vélo, douches, articulation avec les transports en commun, ... Le PETR, les communautés de communes et leurs partenaires travailleront avec toutes les entreprises qui souhaitent s'engager. Des démarches collectives pourront être menées à l'échelle de parcs d'activité ou de centres bourgs.	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	X Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre d'entreprises engagées dans un Plan de Mobilité	
	Nombre de salariés concernés par un Plan de Mobilité	
Commentaire		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les salariés des entreprises et leurs employeurs aux mobilités alternatives	La communauté de communes et la CAF du Gers sont engagées dans une CTG dont une des composantes est la mobilité. Un forum à destination des entreprises et de leurs salariés pourrait être organisé et co-animé par l'EPCI et d'autres partenaires (ADEME).	2019-2024		ADEME PPG32

N° Fiche	4.1.6 Animer des Clubs d'entreprises sur les thématiques du PCAET	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	
	Objectif stratégique 4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat	
	Afin d'accompagner les entreprises dans la transition énergétique, il est important d'avoir une approche pragmatique. En animant des Clubs d'entreprises (existant ou à créer) sur les thématiques du Plan Climat, il s'agit d'échanger des bonnes pratiques, de mener des actions collectives et de mettre en place une émulation sur le territoire.	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	X Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation
	X Production et consommation d'ENR	
Indicateurs de moyens	Nombre d'entreprises participants à des travaux Air-Energie-Climat dans des Clubs d'entreprises	
Commentaire		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les entreprises à travers la mise en place d'un club entreprises	La compétence économie relève de l'EPCI qui peut donc initier et co-animer un club entreprises autour notamment des thématiques du PCAET	2019-2024		ADEME PPG32 EPI

N° Fiche	4.2.1 Informer les acteurs touristiques dans chaque commune sur les enjeux énergétiques et accompagner la recherche d'écolabels (Terra Gers, ecolabel européen, cittaslow, stations vertes...)							
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.2. Développer les démarches environnementales et les labels pour le tourisme durable							
	Le territoire bénéficie d'un potentiel touristique en cours de développement. Le renforcement d'une stratégie touristique doit permettre de renforcer l'activité touristique du territoire. Dans le cadre du PCAET, les Portes de Gascogne invitent les acteurs touristiques du territoire à renforcer leur stratégie touristique vers l'éco-tourisme, c'est-à-dire à développer une image et des produits liés à la découverte et à la préservation du patrimoine historique, culturel et naturel. En effet, ce positionnement semble tout à fait cohérent au regard de l'image du territoire et de la mise en œuvre du PCAET. Il s'agira entre autres de promouvoir les écolabels existants en la matière afin de faire rayonner l'image de notre territoire.							
Impacts	Impact carbone : neutre ou positif Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif							
	<table> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>X Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	X Production et consommation d'ENR
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés							
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air							
X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation							
X Production et consommation d'ENR								
Indicateurs de moyens	Nombre de structure touristiques bénéficiant d'un écolabel Nombre de structures touchées par les actions d'information déployées Présence d'une ou plusieurs communes bénéficiant d'un écolabel							
Commentaire								

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Développer le tri et le compostage des déchets	Dans le cadre de la compétence collecte et traitement des ménages et déchets assimilés transférées au SITCOM, la communauté de communes pourra impulser et coordonner un partenariat entre le SITCOM et l'office de tourisme sur des actions auprès des professionnels du tourisme pour développer le tri et le compostage des déchets.	2019-2024	A DEFINIR	SITCOM Office de tourisme du Savès
Accompagner les communes et les professionnels souhaitant s'engager dans une démarche d'écocertification	Organiser et co-animer des réunions avec les autres partenaires sur les différents labels possibles à l'échelle d'une commune ou d'un professionnel du tourisme.	2019-2024	Voir tarif du CDT32	Office de tourisme du Savès CDT 32

N° Fiche	4.2.2 Proposer aux touristes des solutions alternatives à la voiture	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	
	Objectif stratégique 4.2. Développer les démarches environnementales et les labels pour le tourisme durable	
Impacts	Le territoire bénéficie d'un potentiel touristique en cours de développement. Le renforcement d'une stratégie touristique doit permettre de renforcer l'activité touristique du territoire.	
	L'un des principaux impacts carbone de l'activité touristique est lié au déplacement des visiteurs pour venir sur le territoire, puis lors de leur séjour. Or, il est possible de réduire ces émissions en développant une offre touristique alternative qui permettra de réduire l'impact des déplacements sur site, ainsi que, dans une moindre mesure, lors des trajets aller-retour.	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
Commentaire	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	X Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation
	Production et consommation d'ENR	
	Nombre de vélos de pays loués par an à des visiteurs	
	Nombre de chemins de randonnée balisés présents sur le territoire	

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Favoriser l'éco tourisme en s'inscrivant dans une démarche slow tourisme et station verte	Développer et promouvoir les actions favorisant l'éco tourisme par des labellisations telles que station verte et Cittaslow qui favorise une expérience éducative à la nature et propose des alternatives au tourisme classique notamment en termes de déplacements.	2019-2024	A définir	Office du tourisme / Communes

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner et développer la location de Vélo à assistance électrique "Vélo de Pays"	Mobiliser les vélos de pays comme outil pédagogique pour valoriser ce mode de déplacement. En partenariat avec les EPCI membres du PETR, le Pays Portes de Gascogne, se propose de développer ce projet à l'échelle du territoire et d'accompagner les EPCI dans le déploiement des Vélos de Pays sur le territoire, à destination des citoyens du territoire et des touristes.	2019-2024	A définir	Vélo Station / office du tourisme / EPCI / Communes

N° Fiche	4.2.3 Développer l'offre de découverte des produits locaux	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	
	Objectif stratégique 4.2. Développer les démarches environnementales et les labels pour le tourisme durable	
Impacts	Le territoire est riche de son offre artisanale et en particulier en matière agronomique et gastronomique. En soutenant la découverte des produits locaux auprès des touristes, le Plan Climat favorise le maintien d'une agriculture et d'une transformation locale et de qualité.	
	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	-	
Commentaire		

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, développer et promouvoir les "Apéros de Pays"	Promouvoir et inciter les collectivités à organiser des Apéros de Pays, avec des produits essentiellement locaux.	2019-2024	A définir	CODEV

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Promouvoir l'offre locale de produits issue des circuits de proximité	1) Promouvoir les produits locaux via le réseau Bienvenue à la Ferme (animations estivales - Marchés de producteurs, Tablées Gourmandes, Journées Fermes Ouvertes...) 2) Accompagner la structuration de partenariats entre les réseaux de producteurs et les offices de tourisme	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.3.1 Favoriser les circuits courts de proximité dans la restauration collective	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	
	Par le développement des produits locaux de proximité et de qualité dans les restaurations collectives, les collectivités soutiennent l'agriculture locale et réduisent les déplacements de marchandises nécessaires à l'approvisionnement. Elles offrent également des produits de qualités aux usagers. Pour cela il est également nécessaire d'aider les producteurs locaux à se structurer pour répondre aux appels d'offre. Ces stratégies peuvent permettre d'accompagner aussi le développement du bio, ou des réflexions sur l'impact carbone de l'alimentation.	
Impacts	Impact carbone : positif à long terme	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre de cantine approvisionné en circuits courts Nombre de repas services en circuits courts	
Commentaire		

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Consommer local dans la restauration collective	Favoriser la consommation locale dans les cantines du territoire. Former les agents réalisant les cahiers des charges à l'achat durable et à la mise en œuvre des circuits courts	2019-2024	A définir	Fournisseurs Producteurs

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, structurer une filière de producteurs gersois pour l'approvisionnement des cuisines et cantines collectives (contrat de Réciprocité)	L'objectif de cette opération est la structuration de plusieurs filières agricoles de proximité (viande, légumes, volailles...) afin d'organiser et planifier un approvisionnement local et de qualité en direction de la restauration collective du Pays Portes de Gascogne et de Toulouse Métropole. Le travail d'ingénierie préparatoire à la structuration de cette filière devra notamment étudier comment : Fixer de la valeur ajoutée dans les champs d'une agriculture de qualité confortée par des SIQO. Valoriser la transformation et la commercialisation à partir de ce territoire qui est devenu un des premiers producteurs bio en Occitanie. Identifier et traiter les problématiques locales empêchant certaines filières d'être complètes (de la phase production, transformation et commercialisation locale). Développer des circuits locaux de production, transformation approvisionnement en direction la restauration collective. Identifier la nature des demandes précises des différents marchés. Contribuer à une meilleure justice sociale alimentaire	2019	A définir	Etat, DRAAF, Région Occitanie, CDC, MIN de Toulouse, Le Groupe La Poste, Coopératives agricoles, chambres d'agriculture, Réseau des AMAP, GABB 32

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Faire progresser la part de produits locaux dans l'approvisionnement de la restauration collective	Accompagner la structuration de filières d'approvisionnement de proximité de la RHD collective (hors restauration privée), i) en réalisant un état de lieux de la demande (inventaire des cuisines, qualifier leurs modes de fonctionnement, répertorier les sources d'approvisionnement, les volumes et types de produits locaux demandés...); ii) en réalisant un état des lieux de l'offre (répertorier les fournisseurs potentiels, qualifier l'offre...); iii) en identifiant les freins/lacunes constituant des obstacles au développement de l'approvisionnement par la proximité, iv) en formulant des propositions pour accompagner les opérateurs dans la structuration de cet approvisionnement local	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.3.2 Favoriser la consommation locale	
	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	
Descriptif et enjeux	Il s'agit de favoriser le développement des circuits courts à destination des habitants et de réduire ainsi une part de l'impact carbone lié à l'alimentation. Ces actions permettent également de maintenir une agriculture sur le territoire, qui un secteur central en matière d'actions air-énergie-climat (séquestration de carbone, méthanisation). Cette action cherche donc à accompagner les porteurs de projet de manière à se structurer et à faire connaître leur offre auprès du public.	
Impacts	Impact carbone : positif à long terme	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre d'agriculteurs en vente directe Nombre de site dédiés à la distribution en circuits courts (point AMAP, Ruche qui dit Oui !, cash fermier, etc)	
Commentaire		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Développer et promouvoir les magasins locaux en vente directe	Promouvoir lors des manifestations locales les magasins ou producteurs en vente directe	2019-2024	A définir	Communes - producteur
Développer la semaine verte à Samatan	Développer les actions dans le cadre de la semaine verte de Samatan avec des conférences-débat sur les nouvelles pratiques, sur consommer mieux et localement... avec des échanges avec des agriculteurs, producteurs locaux...			Maison rurale de Samatan et commune de Samatan
Introduire des potagers au cœur des villages	Développer des potagers en libre-service sur des espaces publics en associant les écoles et les ALAE et centres de loisirs du territoire.			Associations locales
Soutenir les marchés de plein air, à la volaille et au gras	Sensibiliser les marchands non sédentaires aux circuits courts et encourager la vente directe à l'échelle du marché de plein air	2019-2024		Commune de Samatan

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la structuration opérationnelle des producteurs du Pays Portes de Gascogne et du Gers dans le cadre d'un cash fermier au Marché d'Intérêt national de Toulouse	L'Objectif de cette opération est d'approvisionner en produits locaux, de qualité, transformés ou frais, le futur cash fermier du MIN de Toulouse. Afin d'atteindre cet objectif, il convient d'accompagner la structuration de producteurs du Pays Portes de Gascogne et du Gers, que ce soit en termes d'organisation, de structuration ou de logistique. Le transport mutualisé en coopération avec le groupe La Poste pour la gestion du dernier kilomètre est à étudier.	2019 - 2020	A définir	Etat, DRAAF, Région Occitanie, CDC, MIN de Toulouse, Le Groupe La Poste, Coopératives agricoles, chambres d'agriculture, Réseau des AMAP, GABB 32

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les projets collectifs de commercialisation de proximité	Accompagner les porteurs de projets de points de vente collectifs	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.3.3 Favoriser la transformation des produits	
	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	
Descriptif et enjeux	Pour permettre le développement des circuits courts et assurer un complément de revenu aux agriculteurs (« relocaliser la valeur ajoutée »), il s'agit de favoriser la transformation de produits à la ferme ou par le développement d'outils collectifs.	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre de projet de transformation accompagné	
Commentaire		

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Favoriser la transformation locale des produits	1) Accompagner les porteurs de projets de transformation à la ferme. 2) Accompagner les projets d'outils collectifs de transformation	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.3.4 Renforcer le lien entre agriculteurs et habitants ("bien vivre ensemble")	
	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	
Descriptif et enjeux	Avec sa grande attractivité démographique le territoire connaît une transformation sociologique importante. Les nouveaux habitants sont souvent de culture urbaine et il en découle des incompréhensions et parfois des conflits d'usages avec les exploitants agricoles. Le développement des circuits courts est une chance pour rapprocher ces habitants et leur permettre de mieux se connaître. Elle peut préfigurer la mise en place d'une « Agora du bien vivre ensemble en milieu rural péri-urbain ».	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	-	
Commentaire	Articulation avec l'action 3.3.1	

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Nourrir le lien agriculture-citoyens en organisant des journées "Fermes Ouvertes"	Animation de Journées "Fermes Ouvertes » : structuration d'animation/dispositif pour les Collectivités demandeuses d'une action sur leur territoire	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.4.1 Informer/former les agriculteurs via la chambre d'agriculture et des associations agricoles sur les pratiques stockant du carbone												
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.4. Mobiliser les agriculteurs sur les nouvelles pratiques agricoles stockant du carbone (couverts végétaux, semis directs, AB...) Avec le nouvel objectif national de neutralité carbone, la question de la séquestration de carbone dans le sol va devenir une nouvelle priorité. Ainsi, la vie présente dans les végétaux, sols et sous-sols est un stock de carbone qu'il faut préserver et renforcer de manière à créer de nouveaux flux de carbone depuis l'atmosphère vers les écosystèmes terrestres. En fonction du territoire et des typologies d'exploitations présentes, différentes pistes devront être explorées avec les acteurs agricoles : développement de la forêt et agroforesterie, plantation de haies, couverts végétaux, semi direct, etc.)												
Impacts	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : positif via le stockage de CO2</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : neutre</td></tr> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td><td>Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : positif via le stockage de CO2		Impact sur la qualité de l'air : neutre		X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	Qualité de l'air	Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	Production et consommation d'ENR	
Impact carbone : positif via le stockage de CO2													
Impact sur la qualité de l'air : neutre													
X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés												
X Séquestration carbone	Qualité de l'air												
Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation												
Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	Nb de démarches accompagnées												
Commentaire													

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agricoles répondant aux défis climatique et énergétique	1) Accompagner à la réduction de l'usage d'intrants en agriculture : optimisation/raisonnement de la fertilisation, réduire la consommation d'énergie fossile (communication, journées techniques, conseil, formations...) 2) Promouvoir l'agriculture de conservation et ses techniques : semis-direct, couverts intermédiaires... (journées techniques, communication, formations...) 3) Agir sur les rations alimentaires en élevage (journées techniques, communication, formations...) 4) Accompagner à la transition vers des rotations incluant une part plus importante de légumineuses (journées techniques, communication, formations...) 5) Accompagner à l'optimisation de la gestion des prairies pour favoriser le stockage du carbone - Maintien et amélioration du taux de matière organique dans les sols (ce qui favorise le stockage du carbone)	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculteur du Gers

N° Fiche	4.4.2 Anticiper la baisse de la disponibilité estivale en eau et les impératifs de stockage de CO ₂ dans les stratégies de développement	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.4. Mobiliser les agriculteurs sur les nouvelles pratiques agricoles stockant du carbone (couverts végétaux, semis directs, AB...)	
	Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, dans un territoire totalement dépendant du système NESTE, les stratégies de développement agricole doivent intégrer ces données.	
Impacts	Impact carbone : neutre ou positif via le stockage de CO ₂	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air X Adaptation
Indicateurs de moyens		
Commentaire		

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Promouvoir une gestion efficiente de l'utilisation de l'eau en agriculture	Accompagner les irrigants dans l'optimisation de l'usage de l'eau.	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

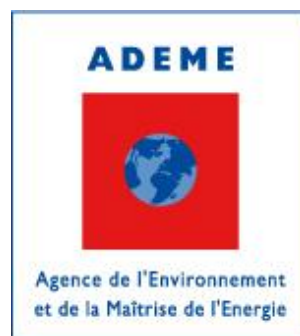
N° Fiche	4.5.1 Mobiliser les entreprises sur la réduction des déchets à la source (pertes, emballages)	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	
	Objectif stratégique 4.5. Moins produire et mieux traiter les déchets	
Impacts	Les déchets représentent seulement 1 % des émissions de gaz à effet de serre sur les Portes de Gascogne. Mais au-delà de cet aspect, la gestion des déchets reste un enjeu environnemental de premier plan.	
	Il s'agit pour les collectivités de travailler avec les entreprises du territoire qui le souhaitent afin de participer à réduire les déchets à la source (réduction des pertes, mise en place de rayon de vrac, réduction de l'utilisation d'emballage, etc.)	
	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	X Production et consommation d'ENR	
	Nombre d'entreprise engagées dans une action partenariale de réduction des déchets à la source	
Commentaire		

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Opération TPE/PME gagnants sur tous les coûts : chasse aux gaspi : optimisation des flux des entreprises : matières, déchets, énergie, eau	Destiné aux établissements de moins de 250 salariés de l'industrie, de la distribution, de la restauration et de l'artisanat, « TPE & PME gagnantes sur tous les coûts ! » est un accompagnement proposé par l'ADEME et ses partenaires. Cet accompagnement a pour objectifs d'identifier les pertes cachées, de calculer leurs coûts, de proposer un plan d'action pour les réduire et optimiser les flux énergie, matières - déchets et eau tout en réalisant des économies récurrentes. Cela correspond à un diagnostic d'entreprise gratuit.	2018-2019	Gratuit pour 6 entreprises, au-delà un cofinancement est à solliciter (800€ / entreprise)	CMA / EPCI / PPG32 / ADEME

N° Fiche	4.5.2 Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, entre autre pour les scolaires	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	
	Objectif stratégique 4.5. Moins produire et mieux traiter les déchets	
Impacts	Le poids du gaspillage alimentaire est estimé à 10 millions de tonnes par an en France. La réduction de ce gaspillage est donc l'un des grands leviers pour réduire l'impact carbone de notre alimentation.	
	La première étape passera par la sensibilisation des habitants et l'éducation des scolaires à la lutte contre le gaspillage alimentaire, notamment par la mise en place d'actions dans les cantines scolaires.	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
Commentaire	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	Qualité de l'air
	Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation
	Production et consommation d'ENR	
	Nombre d'actions de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire à destination du grand public	
	Nombre d'écoles engagées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les enfants sur les déchets et le gaspillage alimentaire	La communauté de communes exerce la compétence école ; restauration scolaire et périscolaires. Dans le cadre de cette compétence elle souhaite sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge sur la diminution du gaspillage alimentaire et les bons gestes à mettre en œuvre pour diminuer les déchets. La communauté pourra proposer des visites du sites Trigone en partenariat avec les enseignants (1 ou 2 écoles par an).	2019-2024	A définir	Syndicat Trigone
Mise en place du compostage sur les écoles	Expérimenter sur une ou deux écoles, la mise en place du compostage (via les ALAE communautaire)	2019-2024	A définir	Syndicat Trigone

PAYS PORTES DE GASCOGNE



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES